

## Interview

---

**Questions à Fabrice PENASSE, directeur du Pôle d'économie solidaire de l'agglomération dijonnaise**

L'économie sociale et solidaire (ESS) représente 11,7 % de l'emploi salarié en Bourgogne-Franche-Comté. Sur la Côte-d'Or, 22 500 salariés travaillent dans les 1 600 associations et 400 entreprises de l'ESS. Directeur du PESAD 21 (Pôle d'économie solidaire de l'agglomération dijonnaise) depuis mars dernier, Fabrice Pénasse a pris les rênes d'une structure qui a fêté ses 20 ans en 2017.



**Quelles sont les missions du Pôle d'économie solidaire ?**

« Notre objectif est de créer de l'économie et de pérenniser l'emploi dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Nous travaillons pour une économie au service de l'humain, du territoire, de la collectivité et qui promeut une économie respectueuse de l'environnement tout en ayant un volet de cohésion sociale. »

**Pouvez-vous nous parler des outils que vous utilisez ?**

« Le dispositif local d'accompagnement (DLA) permet, à travers un diagnostic, de travailler sur le modèle économique, la gouvernance, les ressources humaines ou encore la diversification des ressources en accompagnant les associations ou les entreprises de l'ESS. Nous intervenons auprès de 45 structures par an. Par ailleurs, tous les porteurs de projets collectifs de l'ESS peuvent solliciter Puls'Actions. Avec ce dispositif, nous sommes aux côtés des créateurs d'activité, de l'idée à la création de l'activité et d'emplois. En 2016, nous avons ainsi accompagné 98 entreprises sociales et associations permettant de créer ou consolider 19 emplois. »

**Avec les collectivités, vous avez des actions spécifiques ?**

« Le générateur, dispositif d'ingénierie territoriale, vise à développer l'emploi sur les territoires avec les collectivités. En partant d'un diagnostic, nous allons chercher les idées à développer puis nous travaillons pour les rendre viables. Nous irons ensuite trouver le porteur de projet qui pourra mener le projet et le transformer en emploi. Nous voulons montrer que l'ESS peut être un tremplin pour l'activité économique d'un territoire. Nous allons débiter avec la ville de Chenôve. »

**Propos recueillis par Nadège Hubert – Ecodocs 29/01/2018**